

notre île

JOURNAL D'INFORMATION LOCALE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS | JUIN 2022 | N° 223



SEINE-SAINT-DENIS HABITAT : À QUOI S'ATTENDRE ?



ce mois-ci...

4 • ARRÊTS SUR IMAGES

6 • L'INVITÉ DU MOIS

ANDRÉ LEROY

7 • ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE

BRÈVES

ÉTAT CIVIL

ON EN PARLE

EMPLOI / FORMATION

10 • UNE ÎLE HISTORIQUE

11 • DU CÔTÉ DES JEUNES

12 • INFOS SENIORS

13 • CULTURE

14 • DOSSIER

SEINE-SAINT-DENIS HABITAT : À QUOI S'ATTENDRE ?

18 • SPORT

CANÔË-KAYAK : UNE PRATIQUE QUI PREND DE L'AMPLEUR

20 • REPORTAGE

CULTURE ET ÉCOLOGIE SE CULTIVENT ENSEMBLE
À L'ÎLE-SAINT-DENIS

22 • UNE ÎLE ÉCOLOGIQUE

HISTOIRES PÉRIPHÉRIQUES

23 • ACTIONS MUNICIPALES

DOSSIER

VITE-DITS

CADRE DE VIE

TRIBUNES



4 • ARRÊTS SUR IMAGES



6 • L'INVITÉ



7 • ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE



18 • SPORT



22 • UNE ÎLE ÉCOLOGIQUE

notre île

N° 223 • Juin 2022

Mensuel réalisé par le service communication
de la ville de L'Île-Saint-Denis

1, rue Méchin 93450 L'Île-Saint-Denis

Tél : 01 49 22 11 00

E-mail : communication@lile-saint-denis.fr

Imprimé par Gestion Graphic

Tirage : 4 000 exemplaires

Directeur de la publication Mohamed Gnabaly

Directeur adjoint de la publication Jacques Paris

Rédacteur en chef Richard Drakes

Journaliste Benjamin Jeanjean

Graphiste Tiary Andriamasomanana

Photos Service communication / Adobe Stock



Suivez l'actualité de votre ville :

www.lile-saint-denis.fr



édito

**Chères Îlodionysiennes,
chers Îlodionysiens,**

Tout le monde a droit à un logement décent. Face aux nombreux dysfonctionnements relevés depuis plusieurs semaines dans les résidences du bailleur Seine-Saint-Denis Habitat, élus et agents municipaux se mobilisent aux côtés des locataires pour faire entendre leurs légitimes demandes. Même si les premiers résultats se dessinent, ce n'est pas suffisant. Nous sommes déterminés à accompagner tou.te.s les habitant.e.s pour leur assurer les meilleures conditions de vie, que ce soit en luttant contre l'habitat indigne, en faisant rénover 100 % des logements sociaux ou en accompagnant les copropriétés en difficulté.

Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin prochains. Ces élections sont un temps fort démocratique. Les députés sont au cœur de notre république : ils font les lois, le gouvernement et le Premier ministre. Après une élection présidentielle à rebours des enjeux sociaux et écologiques de notre décennie, mobilisons-nous pour offrir un autre projet à la France et retrouver de l'espoir !

Solidairement,

Mohamed Gnabaly

Maire de L'Île-Saint-Denis

Vice-président de l'Association des Maires de France

ARRÊTS SUR IMAGES



7 MAI



FOIRE DU CHOCOLAT BIO ET MARCHÉ ARTISANAL

Chocolat et produits artisanaux issus de l'Afrique étaient à l'honneur une semaine durant à l'occasion d'une grande foire organisée par l'association Les Amis de San Pedro. Stands de produits locaux, animations musicales, conférences et sensibilisation autour de la question du travail des enfants étaient notamment au programme.

7 MAI



APRÈS-MIDI DE FÊTE AU QUARTIER SUD

Parents et enfants ont répondu en nombre à l'appel des associations Koko Solidarity et Générations Sud à venir conclure les vacances de printemps en beauté dans la cour de l'école Jean-Lurçat. Après un buffet collectif et convivial, défilés de mode et jeux divers ont eu lieu, en musique et sous un soleil éclatant !



8 MAI



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Alors que les conflits meurtriers perdurent partout dans le monde, un appel à la paix a de nouveau été lancé à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, date de fin des combats en Europe de la Seconde Guerre mondiale. Une cérémonie hommage qui a eu lieu en deux temps : devant la stèle mémorielle de la place de la Libération et face aux monuments aux morts du cimetière.



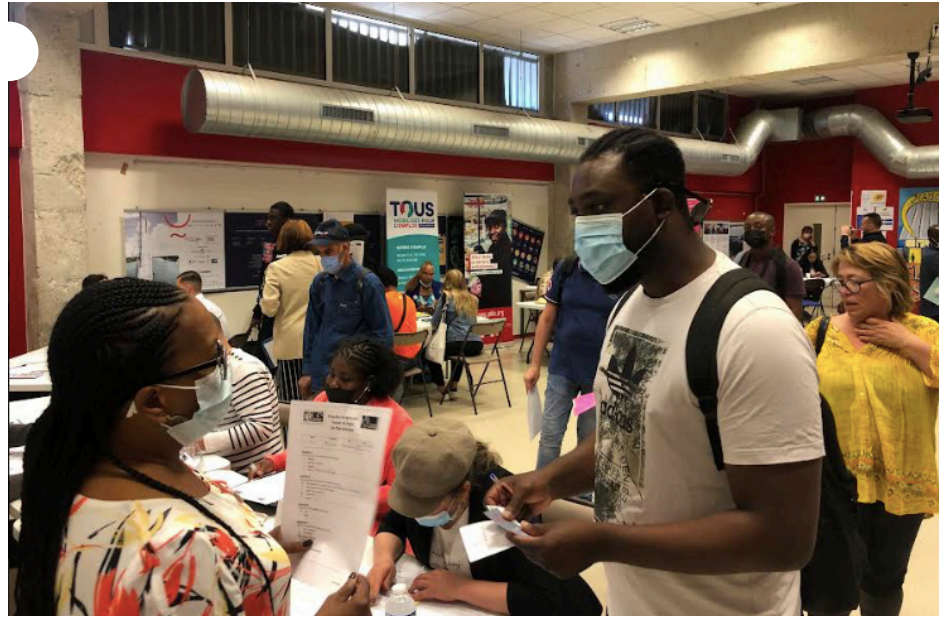
ARRÊTS SUR **IMAGES**

11 MAI



FORUM DE L'EMPLOI

Offres d'emploi, formations, dispositifs divers... Les possibilités étaient nombreuses lors du dernier Forum de l'Emploi pour les habitantes et habitants de L'Île-Saint-Denis à la recherche d'une nouvelle opportunité professionnelle. Pour tout renseignement sur ce sujet, n'oubliez pas que vous pouvez pousser la porte de la Maison de l'Emploi, au 2 bis quai de la Marine !



11 MAI



EXPOSITION SUR LA PALESTINE

Dans le cadre du jumelage récent de L'Île-Saint-Denis avec le village de Nabi Saleh, le cycle d'exposition Longue-Vue a mis la Palestine à l'honneur tout au long du mois, avec une exposition mêlant produits locaux, témoignages et rappels historiques autour de la lutte de ces habitants et du peuple palestinien pour leur liberté.

21 MAI



COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Démonstration de percussions africaines, défilés de mode, stands de produits artisanaux, spectacle thématique, musiques du monde... La commémoration de l'abolition de l'esclavage a animé la place des Arts, la MIC et le théâtre Jean-Vilar le temps d'une après-midi où festivités et devoir de mémoire se sont mêlés.





André Leroy

Le rendez-vous était fixé place de la Libération, non loin de cette stèle commémorative qu'il honore le 8 mai de chaque année. Représentant des anciens combattants à L'Île-Saint-Denis depuis plus de 40 ans, André Leroy travaille toujours à entretenir le souvenir des différents conflits qui ont marqué la France au 20^e siècle. Le journal Notre île l'a rencontré pour discuter mémoire, histoire et... Pierre Bellemare.



Comment en vient-on à s'engager dans la préservation de la mémoire des anciens combattants ? C'est la question que nous avons posée d'emblée à André, qui a alors fait marcher la boîte à souvenirs. « Déjà, je suis né pendant la guerre de 1939-1945, j'ai donc une ou deux images qui me sont restées même si c'est un peu flou quand on a 4 ans. Ensuite, mon père a été déporté lors de cette guerre. Tout ça vous reste en mémoire », explique cet habitant du quartier Centre, aujourd'hui âgé de 81 ans.

Auguste Thin, soldat inconnu et Pierre Bellemare

« Quand j'ai commencé à travailler à 15 ans, je n'étais pas un féru d'Histoire mais je me tenais au courant de ce qu'il s'était passé. Il se trouve que je travaillais avec Auguste Thin, le Poilu qui avait eu l'honneur de désigner le soldat inconnu en 1920. Tous les ans, Pierre Bellemare venait interviewer ce Monsieur à la radio, et je l'écoutais à chaque fois raconter l'histoire du soldat inconnu, comment il avait choisi le cercueil qui serait retenu, etc. Tout ça m'a marqué et m'est resté en mémoire quand je suis parti en Algérie en 1961 », raconte-t-il.

Alors que son engagement militaire lui vaudra d'être titulaire de la Croix du combattant, André Leroy arrive à L'Île-Saint-Denis en 1975, déjà affilié à la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie). Il rencontre un autre adhérent, qui lui propose de rejoindre la section locale. Une section locale qu'il

représente aujourd'hui, tant bien que mal. « Nous ne sommes plus que trois ici, dont deux veuves. Je suis le seul ancien combattant, le dernier à disparu le 14 février dernier », indique-t-il.

« Faire perdurer ce souvenir auprès des jeunes »

Avec son épouse Denise, André entretient la mémoire et le souvenir des anciens combattants à chaque cérémonie tenue sur l'île : le 19 mars (journée nationale du cessez-le-feu de 1962 en Algérie), le 8 mai (capitulation de l'armée allemande en 1945) et le 11 novembre (Armistice de la Première Guerre mondiale en 1918). Des commémorations qui peinent souvent à faire le plein. « On cherche à faire perdurer ce souvenir auprès des jeunes, mais ce n'est pas évident. Pendant quelques années, un prof d'histoire du collège nous amenait des élèves, mais aujourd'hui plus beaucoup de monde ne vient », déplore-t-il.

Soucieux de rappeler dans chacun de ses discours l'importance de « faire attention au maintien de la paix » et de conserver « le souvenir de la fraternité », André n'en oublie pas pour autant de profiter de sa retraite, lui l'ancien machiniste et agent de maîtrise à la RATP. « J'essaye de faire le plus de sorties possibles avec ma femme. On marche entre 8 et 10 km par jour, au parc ou ailleurs. Et on se fait quelques loisirs, mais surtout en plein air ! Le cinéma par exemple, il y a des années que je n'y ai pas été... », souligne-t-il.



Les brèves

ADMINISTRATIF

PERMANENCES À LA MIC : IL Y A DU NOUVEAU !

Plusieurs permanences se tiendront ce mois-ci à la MIC, telles que celles de l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) jeudi 9 juin (9h-12h), de l'association CRESUS (aide à la gestion de budget) vendredi 17 juin (9h-12h), ou de l'accueil et l'orientation des demandes de cours de français tous les vendredis (9h, pièce d'identité obligatoire).

Permanences gratuites sur rendez-vous au 01 41 68 19 70. Par ailleurs, à partir du jeudi 23 juin, un conseiller numérique tiendra une permanence sans rendez-vous tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis (10h-12h30, 14h-16h30) pour vous aider dans vos démarches en ligne et dans votre pratique quotidienne d'Internet !



ADMINISTRATIF

LE QUARTIER SUD AUSSI A SES PERMANENCES

D'autres permanences ont également lieu au quartier Sud (centre Aretha-Franklin). Deux permanences « insertion jeunesse » sont ainsi tenues par un conseiller en insertion de la Mission locale et une chargée d'insertion de l'association SFM-AD. Présence des deux professionnels chaque mardi de 13h30 à 16h30, et de la seule association SFM-AD chaque mercredi (mêmes horaires). Une permanence « cadre de vie et médiation sociale » est également mise en place chaque premier jeudi du mois de 15h à 17h par le service prévention et tranquillité publique. Par ailleurs, une permanence sociale du CCAS de la Ville se tiendra lundi 13 juin (14h-16h30). Enfin, un écrivain public (ISM Interprétariat) est présent chaque deuxième lundi du mois de 9h à 12h pour vous aider dans vos démarches (sur rendez-vous au 01 49 22 11 70).



ÉVÈNEMENT

BRADERIE SOLIDAIRE ET COLLECTE ECOSYSTEM

Le Secours Populaire de L'Île-Saint-Denis animera une nouvelle braderie solidaire samedi 11 juin, de 13h30 à 18h sur l'esplanade Danielle-Mitterrand. Vêtements pour tous âges, chaussures, maroquinerie... De nombreuses occasions seront à saisir ! Par ailleurs, le même jour et au même endroit, une collecte EcoSystem aura lieu de 9h à 13h pour vous permettre de jeter tous vos appareils électriques (petit et gros électroménager, matériel informatique, etc.).



PROPRETÉ

OPÉRATION GRANDE LESSIVE AU QUARTIER CENTRE-NORD

Une nouvelle « Grande Lessive » est prévue mercredi 15 juin dans le quartier Centre-Nord. Sont notamment concernées la rue Paul et Armand Fumouze et l'avenue Jean-Jaurès côté nord (entre la rue Méchin et le quai du Saule fleuri). Merci de déplacer vos véhicules stationnés dès la veille au soir, afin de faciliter le travail de l'équipe propreté de Plaine Commune. Des enlèvements de voitures pourront être effectués par les autorités si besoin.



ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE

ÉVÈNEMENT

FÊTE DE LA VILLE : L'ÎLE AUX TRÉSORS !

Samedi 25 juin, toute L'Île-Saint-Denis se drapera de ses habits de pirates pour une Fête de la ville spéciale « île aux trésors » ! Apéros voisins, batucadas, défilés, spectacles, fête foraine, soirée dansante, feu de la Saint-Jean... Tout le programme détaillé (avec horaires et lieux de rendez-vous) est à retrouver sur le site de la ville : <https://bit.ly/3NmYUuk>. Et dès les samedis 11, 18 et 25 juin, mettez-vous dans le bain lors des ateliers préparatoires, de 9h à 12h à la MIC et dans les salles Marcel-Paul et Ghislaine-Durand !



ÉVÈNEMENT

JOURNÉE OLYMPIQUE AU STADE DE FRANCE

Dimanche 26 juin, Paris 2024 invite le grand public à une grande Journée olympique au Stade de France ! Toute la journée, vous pourrez vous initier à de nouvelles disciplines ou pratiquer vos sports favoris, rencontrer des champions et admirer des performances d'artistes. Une trentaine de sports seront mis à l'honneur (aviron, football, rugby, golf, handball, tir à l'arc, boxe, équitation, tennis de table, breaking, escalade, volley assis, escrime fauteuil...). Sur notre île, un verre de l'amitié et une batucada seront proposés dès 11h sur la place des Arts, avant un départ collectif à pied. Plus d'infos (accès, horaires, programmation) sur le site officiel de l'événement : <https://bit.ly/3sMlu6N>.



ÉVÈNEMENT

L'ÉCO-QUARTIER EN FÊTE POUR SON NOUVEAU PÔLE ESS

Le nouveau pôle de structures d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de l'éco-quartier organise une après-midi portes ouvertes dans ses locaux de la place du Moulin de cage, samedi 2 juillet de 14h à 18h. À l'occasion de l'inauguration officielle de ces locaux, venez rencontrer les différents acteurs, découvrir leurs projets et participer aux ateliers collectifs et conviviaux concoctés par l'Atelier des Madames, PikPik Environnement, Atypic création, Emergence 93 et La Fabrique des impossibles !



ÉVÈNEMENT

COURSE SPORTIVE À MARQUES AVENUE

Dimanche 3 juillet, le centre commercial Marques Avenue organise dès 9h30 une matinée spéciale faite de course à pied et de convivialité, avec un « semi-semi-marathon » de 10km ouvert à tous et gratuit pour les Îlodionysiens ! Une course de 1000m est également prévue pour les enfants à partir de 6 ans (accompagnés par un adulte). Départs donnés à Marques Avenue. Une médaille sera remise à chaque coureur à l'arrivée. D'autres activités festives et ludiques se dérouleront sur place toute la journée. Informations et inscriptions sur le site de l'événement : <https://bit.ly/3MwKxU1>.



état civil



NAISSANCES

Anam CHOUDJAY le 16/04
Yeïssi YACIN le 23/04
Ramata BOLLY le 11/05



MARIAGES

Damien AUGY et Soukaïna NACH
le 06/05
Jean-Marc SAINT-CHARLES
et Catherine AME le 07/05
Céline LECOMTE et Hosameldin
ESHRAIN le 14/05
Seydou COULIBALY et Ioana VALERO
BRATESCU le 14/05



DÉCÈS

Guy BOSSART le 14/02
Gérard NABETH le 09/03
Christophe LAHOUSSE le 30/04

ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE



on en parle

L'HORLOGE PARLANTE VA LIVRER SON DERNIER « TOP »

« *Au quatrième top, il sera exactement...* ». Ces quelques mots, beaucoup les ont déjà entendus à une époque où les écrans n'avaient pas encore envahi nos vies, quand on ne savait pas en temps réel ce qu'il se passait de l'autre côté de la planète. Système emblématique du 20^e siècle, l'Horloge parlante va pourtant tirer sa révérence le 1^{er} juillet 2022, conséquence de la baisse régulière et significative du nombre d'appels au 3699.

Ce service, « *faisant partie du patrimoine industriel français* » selon Orange, fut créé par Ernest Esclangon, astronome et directeur de l'Observatoire de Paris. Lors de sa mise en route le 14 février 1933, son succès fut tel que sur les 140 000 appels passés pour obtenir l'heure légale, 20 000 seulement purent obtenir une réponse.

Basée sur un système d'horloges atomiques garantissant une précision horaire de 10 millisecondes, l'Horloge parlante est aujourd'hui victime de « *la démultiplication des sources pouvant donner l'heure : mobiles, ordinateurs, tablettes...* », explique Orange. Si son arrêt programmé s'accompagne d'un petit vent de nostalgie chez les plus anciens d'entre nous, nul doute qu'elle saura partir à l'heure prévue.

emploi / formation

MONTER UNE ENTREPRISE, C'EST PLUS FACILE AVEC L'ADIE !

Vous avez une idée de création d'entreprise qui vous trotte dans la tête mais n'osez pas franchir le pas ? L'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) est là pour vous accompagner ! L'atout principal de cette structure ? Le microcrédit, qui permet au plus grand nombre d'avoir accès aux premiers financements indispensables à la création d'entreprise.

« *On vise surtout les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA ou des minimas sociaux et les salariés précaires qui n'ont pas accès au système bancaire classique* », explique Moussa Niang, conseiller expert à l'Adie. Le plafond du prêt est de 12 000 euros, pour les projets modestes donc, mais « *il n'y a aucun « petit » projet en soi* », insiste-t-il. Une partie du crédit peut être contractée à taux 0% pour les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville.

L'Adie assure d'autres dispositifs gratuits tels que des formations, une assurance pour les locaux ou les véhicules, le recours à d'anciens cadres pour de l'entraide bénévole, le prêt de boutiques éphémères, etc. Le dispositif « Tremplin » cible tout particulièrement les femmes et les jeunes pour les accompagner dans leur projet.



Moussa Niang propose des microcrédits aux futurs entrepreneurs

À L'Île-Saint-Denis, une permanence est tenue tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h30 à la Maison de l'Emploi (2 bis quai de la Marine). Possibilité de venir spontanément ou de prendre rendez-vous.

Plus d'informations :
www.adie.org • mniang@adie.org • 06 08 30 25 98

L'Île-Saint-Denis en 1789 : les cahiers de doléances

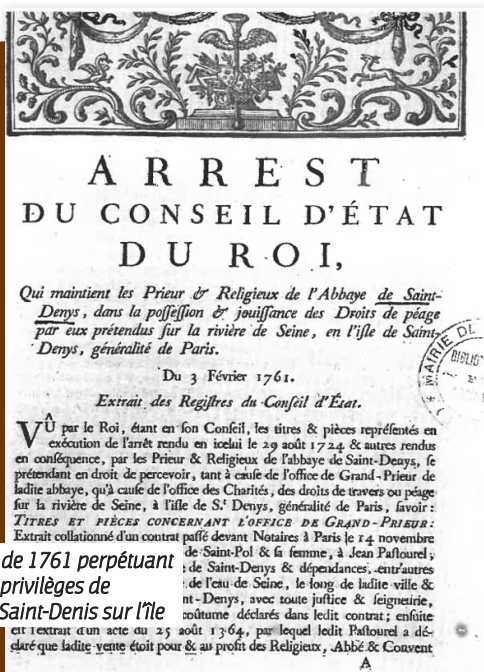
Hiver 1789. La convocation des États généraux au printemps prochain agite tout le royaume de France. Dans chaque paroisse (on ne parle pas encore de commune !), les habitants se réunissent et mettent par écrit leurs doléances. À L'Île-Saint-Denis, il est question de droits de chasse, de pauvreté du sol, d'impôts, d'école et des... revenus du curé. Extraits.

Lesdits habitants représentent qu'il est nécessaire de supprimer en totalité la capitainerie, attendu qu'ils sont dans une île formée par les deux bras de la Seine ; que, n'ayant pas de pont, on ne peut entrer et sortir de leur village qu'avec des bateaux ; que leur territoire, circonscrit dans cette île, est rempli de gibier et notamment de lapins et perdrix, qui dévastent leurs récoltes et les rendent stériles.

(...) Que leur sol est mauvais, sujet à des inondations annuelles, et qu'ils sont cependant écrasés d'impôts, que la plupart d'entre eux est hors d'état de payer, les soussignés n'étant que de malheureux pêcheurs et blanchisseurs gagnant à peine leur vie, et qu'il serait de la justice des États généraux de considérer leur position.



L'Île-Saint-Denis en 1787, à l'aube de troubles majeurs dans tout le pays



Arrêté royal de 1761 perpétuant les droits et privilèges de l'abbaye de Saint-Denis sur l'île

Qu'il n'est assigné à leur curé qu'une modique somme de 300 livres qui se paye par les habitants, par le moyen de quêtes (...) les jours de fêtes et de dimanches ; qu'il n'a aucune portion congrue, et que son casuel est presque nul. Que cette modicité de revenu le met hors d'état de suivre les mouvements de son cœur et de donner des secours pécuniaires aux pauvres.

Que l'éducation de la jeunesse est absolument négligée, la commune n'ayant aucun revenu, et les habitants n'étant en état de payer que momentanément un maître d'école qui se trouvera bientôt obligé de quitter leur paroisse, où il ne gagne pas assez pour vivre.

(...) DESCOING, syndic municipal ; CHEVALIER, FOURNIER, DESCOING, DESEVINES, VATNECLAYE, COMPOINT, CHEVANE, COMPOINT DIAUTUN, JOLLY, MARIE, LABBAYE, MEUSNIER, MARY DESCOING.

NOËL, pour l'absence de M. le Bailly



Infos du mois

INSTITUTIONS

CONSEIL TERRITORIAL DE LA JEUNESSE : DEUXIÈME SESSION

Après un rendez-vous inaugural le 6 avril dernier, le tout nouveau Conseil territorial de la jeunesse dédié aux 15-25 ans tiendra sa deuxième session vendredi 10 juin, à partir de 18h sur l'esplanade Danielle-Mitterrand. Après une collation d'accueil, le dispositif « Territoires en commun » sera présenté, ainsi que les premières idées émises sur la plateforme de participation citoyenne « Faire L'Île-Saint-Denis ». Échanges, débats et animations festives viendront clôturer ce temps collectif.



SERVICE INFORMATION JEUNESSE

PSC1 ET BAF A CITOYEN

Le Service Information Jeunesse (SIJ) organise le passage du PSC1 (certificat de Prévention et Secours Civiques de niveau 1) le 14 juin prochain. Par ailleurs, la prochaine session du Bafa citoyen aura lieu du 10 au 17 juillet. Inscriptions auprès du SIJ.



ADMINISTRATIF

INSCRIPTIONS ACTIVITÉS MUNICIPALES 2022-2023

Les activités municipales (restauration scolaire, accueil périscolaire, centres de loisirs, École Municipale des Sports...) sont désormais ouvertes pour l'année scolaire 2022-2023. Vous pouvez inscrire vos enfants au Guichet d'Accueil Unique de la mairie, à l'Hôtel de Ville. Pièces à fournir : attestation d'assurance responsabilité civile, attestation de quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), dernier avis d'imposition (si vous n'êtes pas allocataire de la CAF). Renseignements sur les modalités d'inscription au 01 49 22 11 00, et sur les activités au 01 49 22 11 46.



SPORT

GOLDEN BLOCKS : VIENS DÉFIER TES AMIS !

Envie de te mesurer à ton copain ou ta copine de classe ? De prouver à tout le monde que tu peux être le nouveau Usain Bolt ou la nouvelle Shelly-Ann Fraser-Pryce ? Les Golden Blocks, grand événement national dédié à la pratique de l'athlétisme (sprint) dans les quartiers, sont de retour à L'Île-Saint-Denis et n'attendent plus que toi !

Si tu as entre 8 et 18 ans et que tu veux tenter ta chance, rendez-vous le mercredi 6 juillet, de 13h à 18h sur l'esplanade Danielle-Mitterrand. Inscriptions sur place.



Agenda



SPORT ET BIEN-ÊTRE ATELIERS SPORTIFS

Les ateliers sport et bien-être vous attendent comme chaque mois ! Plus de renseignements auprès du CCAS.

Yoga : les jeudis 9, 16, 23 et 30 juin, de 15h40 à 16h55 au gymnase Alice-Milliat

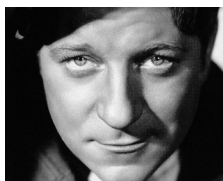
Qi Gong : les lundis 13, 20 et 27 juin, de 10h à 11h45 à la MIC

Forme+ : les vendredis 10, 17 et 24 juin, de 10h à 11h30 au gymnase Alice-Milliat

SORTIE

EXPOSITION SUR JEAN GABIN

Icône emblématique du cinéma français du 20^e siècle, Jean Gabin fait l'objet d'une exposition au Musée des années 30 de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Une visite de cette exposition est organisée vendredi 10 juin à partir de 13h. Départ fixé devant la mairie à 11h45. Tarif : 8€ (15 places disponibles). Inscription mardi 7 juin de 9h à 12h au CCAS (6 rue de Verdun).



CONVIVALITÉ

SOIRÉE PAËLLA

Une soirée paëlla vous attend vendredi 17 juin, à partir de 18h45 à l'école Paul-Langevin. Une petite touche de rouge et noir dans votre tenue serait formidable !

Inscription vendredi 10 juin, de 9h à 12h au CCAS. Tarif : 12,60€. Un moyen de transport sera mis à disposition des personnes qui en feraient la demande.

SORTIE

VISITE DU CHÂTEAU DE CHAMEROLLES

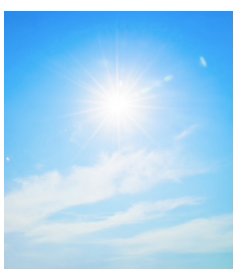
Jeudi 30 juin, le pôle seniors du CCAS vous propose une visite du château de Chameroles (Loiret), édifice datant de la Renaissance et classé au titre des monuments historiques. Après la visite du château le matin, suivront un déjeuner et la visite d'une ferme produisant du safran (dégustation prévue sur place). Départ à 7h (cité Thorez), 7h10 (Galeries Lafayette) et 7h20 (Quartier Sud). Tarif : 28€. Inscription vendredi 10 juin de 9h à 12h au CCAS.



VIE QUOTIDIENNE

CANICULE : GARE À L'ISOLEMENT !

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence des risques exceptionnels, la Ville recense, à leur demande ou celle d'un tiers, les personnes âgées et en situation de handicap vivant à domicile. Ce registre permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites, en cas de déclenchement d'une alerte. Afin que le CCAS puisse être réactif en cas de besoin, nous vous invitons à vous inscrire sur le registre au 6 rue de Verdun. Les données traitées sont couvertes par le secret professionnel (confidentialité garantie).



CULTURE

Programmation



EXPOSITION

- LOCAL LONGUE-VUE
- TOUT PUBLIC, GRATUIT

DU 1^{ER} JUIN AU 1^{ER} JUILLET
VERNISSAGE SAM. 11 JUIN À 17H

Artistes en herbe

Dans le cadre du cycle d'exposition d'art contemporain Longue-Vue, les élèves des cours d'arts plastiques de l'École des Arts et les stagiaires photo de Barbara Portailier, artiste résidente à L'Île-Saint-Denis, vous invitent à découvrir l'exposition *Artistes en herbe*, restitution de leur travail accompli cette année.



FESTIVAL

- 6B ET THÉÂTRE JEAN-VILAR
- TOUT PUBLIC

DU 10 AU 12
JUIN

Festival Scènes du 6

Le 6B lance la troisième édition de son festival Scènes du 6, dédié aux arts vivants avec une quinzaine de compagnies et musiciens. Danse contemporaine, performance, théâtre, musique live, DJ sets, installations, ateliers participatifs... Il y aura de quoi faire pendant trois jours au 6B ! Sur notre île, pas moins de six spectacles tous publics auront lieu au théâtre Jean-Vilar lors de ces trois jours.

Toutes les infos essentielles (programmation, dates, horaires, billetterie...) sont à retrouver sur le site Internet de l'événement : <https://bit.ly/3NolykZ>



STAGE / INSCRIPTIONS

- ÉCOLE DES ARTS

Stage salsa en juin et activités 2022-2023

Un stage d'initiation à la salsa est organisé dimanche 12 juin de 10h30 à 13h à l'École des Arts. Ouvert aux débutants, à partir de 16 ans. Inscriptions par mail à culture@ile-saint-denis.fr.

Par ailleurs, les réinscriptions aux activités de la structure (musique, danse, théâtre, arts plastiques...) pour l'année 2022-2023 sont ouvertes jusqu'au 18 juin. Pour les nouvelles inscriptions, rendez-vous à l'École des Arts du 28 juin au 9 juillet.



BAL TRADITIONNEL

- PLACE DES ARTS
- TOUT PUBLIC, GRATUIT

MARDI 21 JUIN À
PARTIR DE 16H

Fête de la musique et bal traditionnel

Dès 16h, l'artiste Fred Louisor enchantera la médiathèque Elsa-Triolet, entre tradition martiniquaise, jazz et samba ! Puis, à partir de 18h30 sur la place des Arts, Arnaud Bibonne et son groupe Petit Piment vous donnent rendez-vous pour un bal folk, gascon et poitevin à l'occasion de la Fête de la musique. Danses, musique, énergie collective et ambiance chaleureuse sont attendues ! Entrée libre et gratuite.



SEINE-SAINT-DENIS HABITAT : À QUOI S'ATTENDRE ?

En rachetant à la fin de l'hiver dernier l'intégralité du parc immobilier du bailleur social Semiso, Seine-Saint-Denis Habitat n'a pas vraiment débarqué à L'Île-Saint-Denis, les habitants de la résidence Jean-Jaurès dépendant depuis longtemps déjà de ce bailleur emblématique de notre département. Mais « SSDH » a clairement changé de braquet en intégrant les résidences Maurice-Thorez, Marcel-Paul et Marcel-Cachin à son patrimoine. Une nouvelle donne qui impacte pas moins de 948 logements sur notre île, méritant bien en cela un dossier complet dans nos colonnes. Que représente Seine-Saint-Denis Habitat ? Quels sont leurs projets pour chacune de leurs nouvelles acquisitions ? À quoi doivent s'attendre les locataires ? Qu'est-il fait pour remédier aux problèmes urgents pointés par certains habitants ? Autant de questions appelées à trouver des réponses dans ces pages.

Un bailleur social qui compte dans le 93

Créé en 1970 sous le nom d'Office Public Départemental HLM de Seine-Saint-Denis (OPDHLM 93), Seine-Saint-Denis Habitat est aujourd'hui un acteur majeur du parc immobilier séquanodionysien. Comme tout bailleur social en France, son activité consiste à louer à loyer modéré des logements sociaux dont il est propriétaire à des ménages sous condition de ressources. Il peut également être amené à se charger de la construction de ces logements.

Près de 32 000 logements gérés

Implanté dans 30 des 40 communes du département, Seine-Saint-Denis Habitat comptait en 2020 dans son parc social pas moins de 31 913 logements, auxquels il faut désormais ajouter les 948 de L'Île-Saint-Denis acquis cet hiver lors de la transaction avec un autre bailleur social, la Semiso. Si son siège se situe à Bobigny, il dispose de six agences locales pour gérer au plus près son patrimoine. Les résidences de L'Île-Saint-Denis sont rattachées à l'agence de La Courneuve.

Une institution départementale

En tant qu'organisme départemental, Seine-Saint-Denis Habitat voit ses grandes orientations (politique générale, budget,

investissements et mode de gestion du patrimoine) définies par un Conseil d'administration dont les 29 membres sont désignés en majorité par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Si le poste de président de l'office est actuellement occupé par Mathieu Monot, à noter qu'une Îlodionysienne de renom a également été à la tête de ce bailleur en la personne de Josiane Andros, de 1998 à 2001, à l'issue de ses différents mandats de maire de notre ville.

Engagement pour la transformation des quartiers

Trois missions principales dictent les orientations prises par Seine-Saint-Denis Habitat et ses quelque 730 agents : améliorer la qualité de service rendu aux locataires, agir pour la solidarité et la mixité sociale, et accompagner le développement de la Seine-Saint-Denis. C'est notamment ce dernier axe qui a poussé l'office à s'engager en 2004 dans les différentes opérations liées à l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Pour la période 2018-2027, 15 projets du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) sont prévus dans les différents sites gérés par le bailleur. À L'Île-Saint-Denis, une grande partie du quartier Sud est concernée.



À Marcel-Paul, un relogement à assumer

À L'ÎLE-SAINT-DENIS, DES RÉNOVATIONS À PRÉVOIR

À peine arrivé, Seine-Saint-Denis Habitat ambitionne de lancer plusieurs chantiers de réhabilitation des résidences dont il a désormais la charge. Pour les 394 logements de la cité Thorez, le travail commencera cet été par une phase d'évaluation. « Nous avons certains éléments transmis dans le cadre de la session, mais avant d'entamer les travaux il nous faut un diagnostic plus poussé sur l'état global des bâtiments, les diagnostics de performance énergétique, etc. », indique Bernardo Garcia, chef du service travaux.

À Thorez, des diagnostics cruciaux avant d'entamer les travaux

« Nous n'avons pas un programme-type de travaux à appliquer partout. La première porte d'entrée, c'est généralement la rénovation énergétique, l'isolation extérieure, les fenêtres... L'objectif est d'arriver à une étiquette C, mais cela dépendra aussi du niveau de départ », ajoute-t-il. Une enquête de satisfaction sera envoyée prochainement aux locataires pour savoir comment ceux-ci perçoivent leur habitat et quelles sont leurs demandes.

Isolation, parties communes, parkings... Cachin va faire sa mue

Au sud, Seine-Saint-Denis Habitat planche déjà sur la rénovation de la résidence Marcel-Cachin et ses 226 logements. « C'est une réhabilitation thermique assez classique avec l'ambition d'atteindre le label Bâtiment Basse Consommation. Nous voulons rénover les toitures, les menuiseries et l'isolation des façades, ensuite améliorer la fonctionnalité des parties communes, puis intervenir ponctuellement dans les logements, notamment dans les pièces humides », détaille Aurélien Talbot, responsable des projets ANRU.

Jean-Jaurès : une histoire de permis de construire

Patrimoine « historique » de Seine-Saint-Denis Habitat, la résidence Jean-Jaurès (53 logements) fera aussi l'objet de travaux. Après un premier permis de construire rejeté suite aux objections des architectes des Bâtiments de France, les balcons et loggias ont enfin reçu le feu vert pour bénéficier d'un certain lifting. Une clôture en limite de rue devrait par ailleurs être posée pour restreindre l'accès à la résidence.

C'est un sujet dont on parle depuis déjà longtemps à l'ombre de la cité Marcel-Paul, et dont on continuera de parler quotidiennement jusqu'en 2024. Alors que les trois imposantes tours sont appelées à être démolies, les locataires des 285 logements de la résidence doivent désormais être relogés par Seine-Saint-Denis Habitat, nouveau propriétaire des lieux, en lien avec Plaine Commune. Une nouvelle étape a été franchie récemment pour lancer concrètement ce projet ANRU s'inscrivant dans le cadre de la rénovation plus globale du quartier Sud.



Entretiens famille par famille pour faire le point

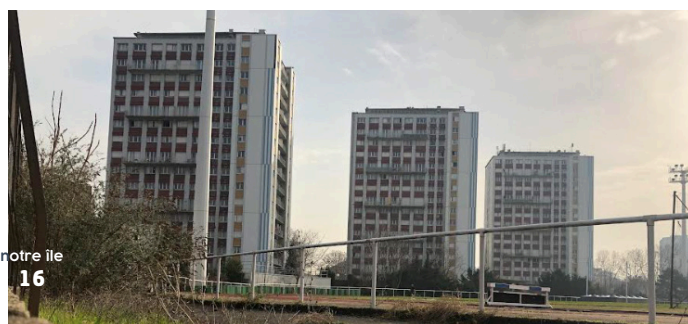
« Nous avons une équipe dédiée au relogement des locataires, avec des permanences qui ont commencé début mai et qui se déroulent les lundis, mardis et mercredis au centre Aretha-Franklin. Il s'agit de premiers entretiens, qui servent à faire le point sur la composition du ménage, le type de futur logement nécessaire, la concordance entre le logement et la situation financière, etc. Enfin, on fait aussi un point sur l'endroit où les locataires souhaiteraient être relogés », indique Aurélia Godard, cheffe de service maîtrise d'œuvre sociale à Seine-Saint-Denis Habitat.

Tout le patrimoine du bailleur mis à contribution

Si des ménages prioritaires (handicap, âge, problèmes de santé...) ont été ciblés pour occuper les premiers crêneaux, tous les locataires de Marcel-Paul ont vocation à rencontrer les « relogeurs » de Seine-Saint-Denis Habitat lors de ces entretiens. « Beaucoup de locataires souhaitent rester à L'Île-Saint-Denis, aller à Saint-Ouen ou dans le 92, mais nous pouvons aussi leur proposer des logements intéressants ailleurs en Seine-Saint-Denis », souligne Aurélia Godard.

Un accompagnement total du début à la fin

Seine-Saint-Denis Habitat s'engage malgré tout à proposer un logement *a minima* dans la ville souhaitée. « Et comme nous sommes dans le cadre de l'ANRU et que nous obligeons les locataires à partir, nous prenons aussi en charge leur déménagement, d'un point de vue financier et organisationnel. Ils seront accompagnés dans tout le processus, du premier entretien à leur installation dans leur nouveau logement », insiste Mme Godard.



DES RÉUNIONS PUBLIQUES POUR CHAQUE RÉSIDENCE

Thorez : 29 juin | Cachin : 5 juillet | Jaurès : 21 septembre



« Nous avons été fortement interpellés, c'est normal »

Directrice d'agence de La Courneuve et responsable du secteur de L'île-Saint-Denis pour Seine-Saint-Denis Habitat, Latifa Farnault revient sur les graves problèmes d'ascenseurs rencontrés depuis plusieurs semaines par les locataires des résidences Marcel-Paul, Marcel-Cachin et Maurice-Thorez.



Sur les 28 ascenseurs du parc immobilier que vous venez d'acquérir, nombre d'entre eux ont connu de grosses difficultés dernièrement. Comment en est-on arrivé là ?

En arrivant, nous avons fait un diagnostic de l'état de ces appareils, qui nous a fait prendre conscience du besoin d'une « maintenance renforcée » pour un fonctionnement satisfaisant. Assez vite, la société Otis a connu des problèmes de personnels avec notamment des grèves, et n'a pas su ajuster ses ressources pour avoir le nombre de techniciens adéquat. Au manque de moyens humains se sont ajoutées la problématique des délais de commande de pièces et la venue de techniciens recrutés en urgence et pas toujours très qualifiés. Nous avons été fortement

interpellés et c'est parfaitement normal.

Qu'en est-il du système de portage mis en place ?

À chaque immobilisation de plus de 72 heures, Otis a obligation de mettre du portage. Mais cette obligation ne vaut que si l'immeuble n'a plus aucun ascenseur qui fonctionne. Nous sommes allés plus loin en demandant un portage dès le début de chaque immobilisation, à nos frais puisque ce n'est pas inclus dans le marché. Nous avons par ailleurs constaté des dysfonctionnements et donc choisi un autre prestataire que celui initialement désigné par Otis.

Qu'avez-vous mis en place pour résoudre la situation ?

Une cellule de crise a été montée, et notre directeur général a décidé la mise en demeure d'Otis jusqu'au 8 juin pour les délais d'intervention, le système de portage et la capacité de réparation. Nous les avons reçus pour leur faire part de notre mécontentement et nous leur imposons un comité de suivi technique de leurs actions. Nous commençons à voir les premiers résultats sous la pression, mais nous les surveillons comme du lait sur le feu. Je demande aux gardiens de me faire remonter la situation tous les matins. Sans résultats notables d'ici le 8 juin, Seine-Saint-Denis Habitat se réserve la possibilité de retirer ce marché à Otis.



L'arrivée à la plage Thorez, point final de la journée

Canoë-kayak : une pratique qui prend de l'ampleur

Encore trop peu de gens en ont conscience, mais la Seine n'est pas réservée uniquement aux péniches ou aux bateaux-mouches remplis de touristes ! À L'île-Saint-Denis, un groupe de pratiquants veut sortir les canoës, kayaks et planches de paddle des caves et des garages pour se réapproprier le fleuve. Alors qu'un tour de l'île était organisé début mai, le journal Notre île s'est emparé d'une pagaie et d'un gilet de sauvetage pour tester l'activité.



Tôt ce dimanche, plusieurs dizaines d'habitants de L'île-Saint-Denis mais aussi des communes voisines convergent vers le pont d'Épinay, côté petit bras de Seine, pour répondre à l'appel de l'île Flottante. Un nom qui sent bon les blancs d'œufs et la crème anglaise, mais qui fait surtout référence ici à un collectif d'Illodionysiens soucieux de faire de la Seine un terrain de sport et de loisirs. Le programme qu'ils ont concocté est ambitieux : un quasi-tour de l'île sur embarcation non motorisée, soit pas moins

de 14km à la force des bras pour les courageux qui effectuent la sortie complète.

« Le canoë, ce n'est pas que l'Ardèche ou la Dordogne ! »

Dans la structure-même de l'une des piles du pont, Alisson, Renaud et Philippe accueillent tout ce beau monde dans une immense « grotte » abritant une grande quantité de matériel.

Eux sont membres du CKG, club de canoë-kayak de Gennevilliers, qui participe à l'organisation de la journée. « Je sens un certain engouement ici pour les sports nautiques. Il y a quelque chose qui frémit. Le canoë n'est pas réservé à la descente de l'Ardèche ou de la Dordogne. On peut aussi naviguer sur la Seine, et c'est du sport ! », nous confie Philippe.

Le départ est donné sur les coups de 10h20, et très vite les écarts se creusent parmi la trentaine d'embarcations mises à l'eau. Kayaks solitaires, canoës familiaux, structures gonflables... Chacun va à son rythme, mais tous sentent le changement de sens du courant au moment de contourner la pointe nord de l'île pour remonter la Seine sur son grand bras. La première pause collective est décrétée à 11h15, et Céline fait passer bananes et carrés de chocolat parmi les matelots du jour. Une péniche passe à ce moment-là et sa vague soulève tous les bateaux, au grand bonheur des plus petits.

Cygne, pique-nique et crème solaire

Alors que Tristan et Camille, venus d'Épinay, conversent tranquillement avec leurs deux filles placées entre eux, la caravane repart vers le sud à 11h45. Pendant qu'on croise un cygne au niveau du Bocage, le petit Samuel, haut comme trois pommes, tente de nous expliquer pourquoi les marins mesurent leur vitesse en nœuds. Trente minutes plus tard, un petit groupe fait une deuxième pause sur une minuscule bande de terre de l'île-des-Vannes, mais la plupart poursuivent jusqu'au ponton de l'éco-quartier, lieu de rendez-vous pour le repas collectif du midi. L'arrivée se fait au compte-gouttes et chaque bateau est accueilli par les encouragements lancés depuis la berge par des habitants venus se joindre aux participants le temps du repas. Une fois les embarcations hissées sur la rive, l'heure est au gueuleton et



Bananes et chocolat, un classique qui satisfait toutes les générations

aux retrouvailles pour certains. Entre deux assiettes, on débrieife la matinée et on sort... la crème solaire, enfin ! Caché derrière les nuages depuis le début de l'expédition, le soleil a fini par se joindre à nous pour la dernière portion du parcours.

« Cette année, on a plus de débutants »

Celle-ci s'effectue en trois petits quarts d'heure, de l'éco-quartier jusqu'à la « plage » de Thorez, un ponton d'embarquement au pied d'une grande pente herbeuse au nord de la cité. Une petite buvette est montée sur place et l'Île Flottante propose des initiations au canoë aux passants et passantes qui le souhaitent. À peine descendu de son bateau, Tanguy dresse un premier bilan de ce deuxième tour de l'île. « On a à peu près le même nombre de bateaux que l'an dernier, mais pas la même population. Cette année, on a plus de débutants novices », constate-t-il.

Si l'Île Flottante n'est pas encore officiellement une association, l'idée est de déposer les statuts assez vite pour développer ses activités nautiques. « On souhaite élargir la pratique fluviale à celles et ceux qui n'ont pas d'embarcation, via une structure associative qui nous permette de porter la responsabilité légale », précise-t-il. Quoi qu'il en soit, cette pratique occasionnelle est d'ores et déjà possible sans licence ou adhésion, via le club CKG qui encadre des sorties tous les week-ends. Envie de vous laisser tenter ?



Tout le monde débarque pour un repas collectif très attendu

POUR EN SAVOIR PLUS
<https://www.kcg-genevilliers.fr/>
lile.flottante93@gmail.com



Le spectacle vivant, idéal pour aborder l'environnement avec les plus petits

Culture et écologie se cultivent ensemble à L'Île-Saint-Denis

Les 13 et 14 mai derniers avait lieu la première édition du festival Terre à Terre, porté par la Ville et l'association Fun Être sur L'Île autour de l'écologie et de la culture. Un week-end placé sous le signe de la convivialité et des échanges, à l'éco-quartier fluvial puis sur le site de Lil'Ô (pointe nord de l'île). La rédaction du journal Notre île a assisté au lancement de ce festival appelé à se pérenniser à L'Île-Saint-Denis.

16h40 ce vendredi 13 mai. À l'heure de la sortie des écoles, la place du Moulin de cage se remplit peu à peu. Pas un seul nuage dans le ciel : les lunettes de soleil sont de sortie parmi les enfants qui jouent et les parents qui font la queue. L'objet de leurs convoitises ? Les dizaines de pots de fleurs et plantes aromatiques exposées sous un barnum. Le stand de vente de fleurs à prix coûtant ouvre en effet cette première édition du

festival Terre à Terre. Une réussite certaine, au vu de la file d'attente et des allers-retours qu'effectueront jusqu'en fin d'après-midi les services espaces verts de Plaine Commune entre le barnum et leur camionnette de stockage.

Vente de fleurs et atelier brico-récup'

« Les gens étaient déjà en train de piaffer d'impatience et de faire

REPORTAGE

la queue avant même qu'on rouvre ! », s'amuse Jimmy. Au final, ce sont 28 variétés qui ont été apportées depuis la pépinière Fleuron d'Anjou, pour une valeur totale de 1200 euros. Au prix de 4 euros les bacs de 8 ou 10 fleurs, on comprend vite le succès de l'opération... À quelques mètres de là, Sarah, Laurence et Damien tiennent le stand de l'association PikPik Environnement, venue en voisine. Les deux premières confectionnent divers objets avec les enfants, à partir de matériaux récupérés.

« Est-ce que c'est important pour toi de protéger la planète ? », demande Sarah. « On fait le tri à la maison, enfin surtout mes parents, et moi je ramasse les papiers par terre », lui répond sa très jeune interlocutrice avant de se voir offrir une bague réalisée à base de chambre à

air de vélo. Sur la table d'à côté, Damien admet bien volontiers que son activité rencontre moins de succès auprès des enfants. « Je fais un atelier autour des incivilités, en essayant de voir avec les gens quelles sont celles qui les marquent, et comment ils réagissent selon les situations, sachant qu'une incivilité a souvent trois impacts : environnemental, économique et social », explique-t-il.

Guitare et chorales : l'École des Arts à l'honneur

« Terre à Terre » parle donc d'environnement, d'éducation populaire, mais aussi de culture bien sûr. « On voulait refaire un festival dans la lignée d'Effet de CER (Cinéma, Écologie et Résistance), festival d'écologie urbaine et populaire qui accueillait il y a quelques années au mois de mars des courts-métrages, des documentaires, des films autour de l'environnement avec des thématiques différentes chaque année : nucléaire, malbouffe,



Les Niortaisiens sont venus en famille pour acheter des fleurs à prix coûtant

eau... », rappelle Alain François, conseiller municipal en charge notamment de la programmation culturelle.

Sur la place du Moulin de cage, l'agitation ambiante baisse – doucement – en intensité. L'heure est en effet au concert d'Enris Qinami, professeur de guitare à l'École des Arts, et de deux de ses élèves. Alors que le récital suscite notamment la curiosité des plus petits, le trio laisse la place 15 minutes plus tard à la chorale adulte menée par la cheffe de chœur Catherine Lebranchu, puis à celle des enfants. Un joyeux moment qui en précède un autre, puisque la compagnie La Pépité est chargée de clôturer cette première journée de festival avec son spectacle *On se voit demain*.

Les tout-petits sensibilisés à la surconsommation

À travers les aventures de leurs deux personnages légèrement déjantés, « Madame Consomme » et « Madame Éco », les deux comédiennes Estelle et Anne abordent de manière burlesque les thèmes très sérieux de la surconsommation et du réchauffement climatique, entre deux éclats de rire du jeune public. La performance – réelle – des deux femmes prend fin à 19h40, pendant que les cuisinières de l'association Koko Solidarity installent leurs tartes et plats préparés pour remplir les estomacs des uns et des autres.



Le samedi, tables rondes et conférences ont animé le festival au nord de l'île

Autour d'une assiette, au milieu des enfants qui continuent de jouer et des services techniques qui commencent à remballer le matériel, on parle déjà entre parents du programme du lendemain sur le site de Lil'Ô, évoquant les conférences, ateliers, concerts et spectacles divers annoncés. Un lancement réussi pour un festival qui ne demande maintenant qu'à s'implanter durablement sur notre île.



Histoires périphériques

La transformation de Paris voulue par Napoléon III a été mise en œuvre par le baron Haussmann entre 1852 et 1870. Pan essentiel de cette métamorphose de la capitale, la création des boulevards des maréchaux (33,7 km) a permis d'embellir et d'assainir la ville avec la création de promenades, places plantées, alignements d'arbres, parcs et jardins. En réponse au développement de la voiture, un nouveau cercle, moins vertueux, fait son apparition en 1973 : le boulevard périphérique et ses 35 km de circonférence.

Recréer du lien

Depuis plusieurs années, Paris travaille avec les villes de la petite ceinture à la transformation du boulevard périphérique en une ceinture verte. Les villes ont ainsi développé une réflexion commune sur un territoire élargi à deux fois 500 mètres autour du boulevard périphérique (soit 555 000 personnes concernées, dont 30 000 habitants à Plaine Commune). Outre la réduction de la circulation, l'objectif est de créer de nouvelles places vertes au niveau des portes entre Paris et les villes limitrophes pour rétablir des liens mis à mal par des décennies d'industrialisation forcée puis d'abandon aux seuls flux de voitures et camions.

Réduire le flux, développer les usages

La première étape, déjà engagée, consiste à créer de nouvelles places urbaines dédiées aux mobilités douces, à réaliser les franchissements cyclables du vélopolitain (réseau de pistes cyclables à l'échelle de la métropole), à tracer des coutures cyclables et piétonnes. Avec l'accord de l'État, après les Jeux

Olympiques et Paralympiques de 2024 qui réserveront certaines voies du boulevard périphérique aux véhicules des athlètes, celles-ci resteraient réservées aux seules Personnes à Mobilité Réduite (PMR), aux taxis, aux transports en commun (bus express) et au covoiturage.

Partant du constat que la vitesse moyenne en journée va rarement jusqu'à 50 km/h pour une distance moyenne de 5 km, l'objectif à terme est d'en faire un boulevard urbain ouvert à tous les modes de déplacement, en abaissant la vitesse à 50 km/h avec des feux permettant aux piétons de traverser. Face au million de véhicules circulant chaque jour sur le périphérique, très majoritairement occupés d'un seul conducteur par véhicule et sans charge nécessitant un transport motorisé, la sécurisation (moins d'accidents), l'abaissement du taux de production des pollutions atmosphériques et la réduction du bruit sont parmi les objectifs visés pour les 130 000 riverains excessivement exposés aux polluants.

Éviter un déport

Reste posée la question de la logistique urbaine, c'est-à-dire le transport de marchandises. En effet, l'un des objectifs est de limiter le boulevard périphérique aux seuls camions de 3,5 tonnes maximum, repoussant les plus gros tonnages vers l'A86 et la Francilienne. Les territoires concernés s'interrogent. Réduire les nuisances sonores ne doit pas se limiter à délocaliser les flux. Alors que nos territoires sont déjà encombrés de flux de transit, verra-t-on de nouveaux flux de voitures et de camions se reporter sur nos voiries, et les entrepôts logistiques se concentrer dans nos villes ?

→ L'ensemble de la commune de L'Île-Saint-Denis a intégré la Zone à Faibles Émissions métropolitaine (ZFE-m), interdisant la circulation de véhicules Crit'Air 4 et 5 en journée du lundi au vendredi hors jours fériés. Cette zone vise à limiter l'accès des véhicules les plus polluants afin d'améliorer la santé des habitants.

→ L'Île-Saint-Denis est la première ville entièrement en zone 30 km/h en Seine-Saint-Denis. Elle interdit le passage des camions à 3,5 tonnes sur le quai de la Marine.

actions

Les élu.e.s s'engagent

Pas de locataires sans permis !

Faire reculer les marchands de sommeil

Conformément aux engagements pris devant les habitants, la majorité municipale entend déployer tous les outils à sa disposition pour lutter contre l'habitat indigne. Il est urgent d'agir, tant pour répondre aux enjeux de sécurité des personnes que pour permettre l'accès à des logements abordables.

Dans notre territoire où les tensions sont de plus en plus fortes sur le marché du logement (pénurie de logements abordables) et où le phénomène d'habitat indigne peut prendre différentes formes (propriétaires qui ne votent pas les travaux pour garder l'argent, copropriétés en difficulté n'ayant pas les moyens de faire les rénovations), le terrain est favorable à l'implantation de « marchands de sommeil ». Faute de mieux, de nombreux ménages sont ainsi poussés à accepter de se loger dans des conditions indécentes.

Après avoir intégré un dispositif d'encadrement des loyers effectif sur notre commune depuis le 1er juin 2021, L'Île-Saint-Denis, avec Plaine Commune, met en place le permis de louer, afin de renforcer son arsenal réglementaire. Celui-ci sera effectif à partir du 22 juin 2022.

Les conditions de l'obtention du permis

Les propriétaires auront désormais l'obligation de demander à la mairie une autorisation de louer pour tout nouveau contrat de



location. Une visite sur place doit permettre à la Ville d'apprécier si les logements sont suffisamment sûrs, salubres et correctement équipés. Le permis de louer doit être délivré avant la signature d'un nouveau contrat de location pour un logement vacant non meublé ou meublé (hors reconduction de bail ou location saisonnière) dans un bâtiment de plus de 10 ans.

À défaut, l'autorisation de louer pourra être refusée ou soumise à la réalisation de travaux. La mise en location sans autorisation sera pénalisée d'une amende de 5 000 €, pouvant atteindre 15 000 € en cas de location malgré un refus de permis de louer.

Un marchand de sommeil est un propriétaire qui abuse de ses locataires en louant très cher un logement indigne, pouvant les mettre directement en danger.

Que dois-je faire ?

À partir du 22 juin 2022, les propriétaires devront demander une autorisation pour mettre en location un bien à L'Île-Saint-Denis, sauf pour les bâtiments de moins de 10 ans. Pour plus d'informations, contactez la Direction du patrimoine et du cadre de vie (DPCV) de L'Île-Saint-Denis au 01 49 22 11 62 ou à permisdelaouer@lile-saint-denis.fr.

ACTIONS MUNICIPALES

Projet de rénovation centre-ville

La ville est engagée dans un vaste programme de rénovation du centre-ville. Plusieurs projets sont à l'étude et seront notamment présentés et concertés avec les habitants dans les prochains mois : rénovation du square Fackler et de la place du Bocage, requalification de l'aire de pétanque, projet de création d'un square avenue Jean-Jaurès, plan de mobilité pour renforcer la place du vélo et des piétons, extension du Phares, rénovation des espaces verts de la résidence Allende, projets de réhabilitation de l'habitat (résidence Jean-Jaurès de Seine-Saint-Denis Habitat, rénovation de la résidence Joliot-Curie et du quai de la Marine de Plaine Commune Habitat).



Place du Bocage

Requalification des entrepôts de l'avenue Jean-Jaurès Nord

L'un des projets centraux de ce programme est la requalification des entrepôts situés sur le nord de l'avenue Jean-Jaurès. Initialement, suite à une étude urbaine, la Ville avait pensé construire de nouveaux logements.

Après plusieurs mois de réflexion avec le propriétaire, il a été décidé d'appuyer la rénovation des entrepôts pour permettre la création de locaux d'activités à destination d'artistes, de professions libérales, d'artisans ou de petites entreprises. Plusieurs raisons ont amené la Ville à faire ce choix.

La première raison est écologique : rénover plutôt que démolir et reconstruire afin de réduire l'impact carbone. Par ailleurs, la création d'activités en centre-ville permettra de mieux faire vivre nos commerces et de créer des emplois de proximité. Enfin, il est essentiel de ne pas trop densifier la ville au risque de créer un déséquilibre pour nos équipements publics et une augmentation des prix des logements trop importante.

Certains occupants ont par ailleurs bénéficié d'un accompagnement du propriétaire. Une réunion d'information



Entrepôts avenue Jean-Jaurès nord

et de présentation du projet est prévue le 8 juin 2022 à 18h30 à l'Hôtel de ville (1 rue Méchin).

Quartier Centre-Sud : faire L'Île-Saint-Denis ensemble !

La Ville, avec Plaine Commune qui dispose de la compétence cadre de vie et espaces publics, a lancé un vaste projet de renaturalisation et de rénovation dans le quartier Centre-Sud (de la rue Méchin à la rue de l'Ortebout). Trois projets ont été identifiés : la rénovation de la place du Bocage, la requalification de l'aire de pétanque rue Louis-Bouxin et la création d'un square à la place des entrepôts du 23 avenue Jean-Jaurès.

Pour accompagner la réalisation de ces trois projets et répondre au mieux aux attentes des habitants, la Ville a demandé à Plaine Commune qu'une mission de concertation soit organisée. Ainsi, L'Île-Saint-Denis sera aidée d'un architecte paysagiste et d'un collectif spécialiste de la concertation pour aider à la réalisation du cahier des charges.

Plusieurs ateliers seront organisés dans les prochaines semaines pour établir un premier diagnostic en fonction des attentes des habitants. Si vous êtes habitants du quartier et souhaitez participer aux ateliers de concertation, n'hésitez pas à vous signaler par mail auprès de Mme Hakima Khelfa, chargée de la participation citoyenne : contactpourfaire@ile-saint-denis.fr.

Un nouveau Plan de Mobilité

La Ville travaille également à un nouveau plan de mobilité afin de sécuriser le passage des cyclistes et réduire le flux de camions et de voitures sur notre île. Nous ne pouvons prendre de demi-mesures ici. Il en va de la qualité de vie des habitants et de leur santé. Une première réunion de présentation du projet sera faite en septembre.

vite-dits

Mobilisation pour maintenir la fréquence du bus 237

Depuis plusieurs semaines, la Ville constate une baisse de fréquence et une accumulation de retards du bus 237. Après six mois d'interruption totale du service durant les travaux de la passerelle, cette situation est inacceptable. Le maire a immédiatement saisi les autorités compétentes pour demander le maintien et le renforcement du passage de ce bus essentiel pour les collégiens et les habitants de l'île. La conseillère municipale Sorayah Mechtouh, également conseillère régionale, a porté cette voix au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités.



Marché : manger des fruits et légumes tous les jours !

Face au succès rencontré, la famille Abbas a décidé, en accord avec la Ville, d'augmenter ses jours de présence pour la vente de fruits et légumes. Rendez-vous sur l'esplanade Danielle-Mitterrand les mardis, jeudis et samedis, et dans la rue Jean-Lurçat les mercredi dimanches.



Retour sur le conseil municipal du 18 mai 2022

- Le président de Plaine Commune Mathieu Hanotin était présent pour présenter le rapport d'observations de la Chambre régionale des comptes sur l'Établissement Public Territorial. Il en a profité pour répondre à plusieurs questions sur les actions et les perspectives de Plaine Commune pour notre ville
- Présentation du projet de la future annexe de la mairie esplanade Danielle-Mitterrand. Objectifs : améliorer les conditions de travail des agents, développer le service public de proximité et faire vivre l'esplanade
- La mairie a acté le rachat du fonds de commerce du Franprix de la rue Berthelot pour créer un tiers-lieu à destination des habitants. Le projet est à l'étude
- Gel des tarifs des activités municipales et de la restauration scolaire. Face aux difficultés économiques et sociales du pays et de notre département, la Ville a fait le choix de ne pas suivre l'inflation et de ne pas augmenter ses tarifs
- Vote de subventions aux associations dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales (FIL). Les huit projets déposés (Koko Solidarity (deux projets), Les ponts en paix, Les amis de San Pedro, Génération sociale, BRD asso, Générations Sud, Secours populaire) ont été retenus par la commission du FIL
- Vote de subventions dans le cadre du Fonds d'Initiatives Associatives (FIA). Six projets sur sept (Koko Solidarity, Les ponts en paix, BL éducation, ASAD, Les amis de San Pedro, Crisalim) ont reçu un avis favorable de la commission FIA
- Deux vœux ont été votés à l'unanimité. Le premier a été proposé par la majorité et travaillé avec le groupe d'opposition Unîle, pour demander le maintien d'un service postal de qualité (notamment garantir les opérations financières tout au long de la journée) et la fin des fermetures intempestives du bureau de poste. Le deuxième, proposé par la majorité, est un vœu de soutien aux femmes afghanes qui font face à de nombreuses lois liberticides imposées par les Talibans
- Une minute de silence a été observée en hommage à la journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh assassinée par des soldats israéliens et dont la cérémonie funéraire a été interrompue par des policiers

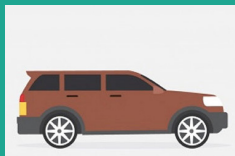
Prochain conseil municipal

Mercredi 22 juin à 19h30 à l'Hôtel de Ville

Le conseil sera retransmis sur le site de la ville.



cadre de vie & tranquillité publique



La ville est en zone bleue depuis 2018. Le macaron de stationnement de la ville est exceptionnellement à 1 euro jusqu'à fin 2022.



Restons vigilants !
Pour contacter le service Prévention et tranquillité publique : 01 41 68 19 72 / tranquillite@lile-saint-denis.fr

Petits travaux

- Rue Rosa-Parks : réinstallation d'un potelet, signalisation remise en état
- Rue Marcel-Cachin : traitement d'un nid de poule, rajout de potelets
- Quai de l'Aéroplane : création de deux îlots, pose d'une barrière pompiers et installation de têtes blanches
- Quai de Seine : installation d'un potelet
- Rue du 8 mai 1945 et Place de la Libération : traitement d'un nid de poule
- Rue Arnold-Géraux : création d'un îlot
- Rue du Bocage et rue Berthelot : pose de potelets
- Quai de la Marine : découpe de deux barrières accidentées, pose de potelets
- Avenue Jean-Jaurès : pose d'un stop manquant



Travaux du tramway

La RATP est engagée dans un projet de rénovation et de modernisation du tram T1. Plusieurs travaux sur le tronçon de notre île sont prévus pour cet été et impliqueront une interruption du passage du tram. L'objectif de ces travaux est de permettre aux nouvelles rames plus longues l'arrêt à L'Île-Saint-Denis grâce à l'adaptation des quais. Ces travaux impliquent une interruption de trafic du 20 juin au 31 août 2022. Ils seront réalisés de nuit pendant une semaine, avec mise en place éventuelle d'un alternat.

Pour répondre aux différents travaux sur la ligne, deux périmètres de substitution ont été identifiés : du 20 juin au 12 juillet et du 25 au 31 août, les bus circuleront entre les stations Asnières Gennevilliers-Les Courtilles et Hôpital Delafontaine ; du 13 juillet au 24 août, ils circuleront entre les stations Asnières Gennevilliers-Les Courtilles et La Courneuve-6 Routes.

Une signalétique et des points d'arrêts propres aux bus de remplacement seront mis en place. L'accès aux autobus sera possible et adapté aux personnes à mobilité réduite.



collecte des déchets DATES À RETENIR

ENCOMBRANTS

Prochaines tournées d'encombrants :
les jeudis 16 et 30 juin.

Prochaines collectes sélectives :
les vendredis 10, 17 et 24 juin.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les lundis, mercredis et vendredis,
à partir de 5h.

Mettre vos conteneurs à disposition
la veille du jour de passage.

DÉCHETS TOXIQUES

Ils sont à apporter à la déchetterie
communautaire :
9 rue de l'Yser
93800 Épinay-sur-Seine

LIBRE EXPRESSION **DES GROUPES**

Agir ensemble pour une île vivante

Majorité municipale

Des élus à votre écoute

Vous nous avez confié la gestion de la ville, une mission qui demande de l'engagement, de l'écoute et de la disponibilité, y compris et surtout dans les moments difficiles. La situation vécue par certaines et certains de nos concitoyens avec des pannes d'ascenseurs à répétition dans des immeubles de grande hauteur et les délais d'interventions intolérables annoncés dus aux carences du prestataire missionné par Seine-Saint-Denis habitat ont déclenché une colère légitime que nous partageons.

Si nous nous félicitons de l'arrivée du nouveau bailleur que nous savons engagé fortement dans les futures rénovations des cités Thorez et Marcel Cachin, sans oublier les relogements des locataires de la cité

Marcel Paul, n'oublions pas que ces projets, même s'ils sont proches dans le temps, ne doivent pas être une excuse aux manquements actuels.

Le confort et les prestations minimales que sont en droit d'attendre les habitants ne sauraient être une variable d'ajustement, c'est ce que nous avons fermement rappelé à nos interlocuteurs et partenaires qui sont bien conscients de ces carences et se sont engagés à y remédier.

Autre sujet d'importance, qui n'est pas sans rapport avec le précédent, le vote pour les élections législatives qui nous offrent l'opportunité d'élire une majorité proche des difficultés de nos villes et territoires. Les 12 et 19 juin, allons en masse voter pour un futur écologique, citoyen et solidaire.

Unîle

Groupe d'opposition

ÉVITER UNE ÎLE À DEUX VITESSES ENTRE LES DIFFÉRENTS QUARTIERS !

Le projet de ville qui est en train de prendre forme actuellement consiste à assurer une continuité géographique entre le sud enclavé et le reste de la ville. Cette vision sera achevée à l'issue de l'année 2026. Cependant, elle pose désormais de nouveaux défis qu'il faut évoquer publiquement dès à présent au risque d'accentuer les lignes de fractures entre nos habitants :

Comment faire habiter ensemble, et non pas seulement côte à côte des populations aux origines sociales différentes, entre un Village Olympique dynamisé, un Centre requalifié, un extrême-Nord et un extrême-Sud qui craignent d'être laissés à la traîne ? Affirmer par exemple que « l'Ecoquartier est au

bénéfice de tous » est une chose, réussir à en expliquer les bienfaits réels pour un résident de l'ensemble Joliot Curie ou du quai du Saule Fleuri en est une autre.

La géographie en longueur est contraignante pour « faire ville ». Il devient alors nécessaire de créer assez de « liants » entre nos habitants pour éviter que des populations qui ne se connaissent pas encore assez, « se regardent en chien de faïence ».

Le collège Sisley, le chalet d'Abriès, la Fête de la Saint-Jean, les Foulées ; évoqués en permanence ne sont pas juste les souvenirs de jours heureux de notre passé commun. Ils sont des ingrédients de notre cohésion locale, du Nord au Sud.

Rétablir cette continuité géographique était peut-être un aboutissement. Nous pensons qu'elle n'est qu'une première étape.

Groupe Unîle

Vous Nous Île

Groupe d'opposition

Faire vivre la démocratie

Mais où va-t-on ?

Après les élections présidentielles, les 12 et 19 juin, tout électeur est invité à se rendre aux urnes pour élire les députés amenés à voter les lois durant le prochain mandat. Ne laissez pas l'abstention choisir à votre place !

Nous avons évidemment une énorme pensée pour tous les foyers sans ascenseurs depuis plusieurs semaines dans les quartiers Nord et Sud. Nous espérons que la situation sera prise avec l'attention nécessaire par le nouveau bailleur Seine-Saint-Denis Habitat, les gestionnaires d'ascenseur et la ville qui

nous a surpris en alliant le mot de fake news à ce problème récurrent.

Enfin, comme nous le disions déjà lors notre campagne municipale, les derniers échanges du conseil municipal du 18/05 ne nous ont pas rassuré sur la stratégie du projet de rénovation du quartier Sud : quand seront relogés les habitants ? Seront-ils relogés loin de notre île, malgré leurs désirs ? Comment les familles seront prioritaires ? Autant de questions sans réponse encore... Ce projet ne doit pas être fait au détriment des habitants !

Henry Pemot, Floréale Mangin, Renaud Clarac, Drissy Boubekri, Willy Bertrand
contact@vousnousile.fr

En partenariat avec les associations et les habitants

l'île
saint
denis

SAMEDI 25 JUIN 2022 • 15H30
ESPLANADE DANIELLE MITTERRAND

FÊTE DE L'ÎLE AUX

T R É S O R S

Nous sommes tous des pirates !

ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE DANS LES QUARTIERS DE LA VILLE !

Ateliers de préparation à la fête
Apéro Voisins
Batucadas
Défilé
Spectacles
Fête Foraine
Soirée dansante
Repas partagé
DJ ambiance caribéenne
+ Piñata coco et
feu de la Saint-Jean



Pour tout renseignement concernant la Fête de la Ville :
fatine.ahmadouchi@lile-saint-denis.fr